

Analyse des accidents du travail par la méthode de l'Arbre des Causes

Modalités pédagogiques

Durée: 7 heures, 1 jour

Horaires: 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu: Voir convention

Participants: 1 mini – 8 max

Dates: Voir convention

Niveau: Initiation

Présentation de la formation

Les accidents du travail ne résultent jamais d'une cause unique, ils sont la conséquence d'une combinaison de facteurs. Toute la difficulté consiste à identifier les différents éléments qui y ont contribué.

L'arbre des causes est une méthode structurée et rigoureuse. Elle permet de comprendre le scénario de l'accident et de proposer des mesures de prévention. Comment construire un arbre des causes ? Quel est son apport dans une démarche de prévention ? C'est à ces questions que veut répondre cette formation.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Identifier les intérêts de l'analyse des accidents et des incidents du travail,
- Mener un groupe de travail pour analyser un accident ou un incident,
- Maîtriser la méthode de l'arbre des causes,
- Définir et prioriser les actions de prévention pour élaborer un plan d'actions.

Public visé et Prérequis

Public visé:

Personnel devant animer un groupe d'analyse d'incident ou d'accident.

Préreguis:

Maitriser la langue française

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.



Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Quelques rappels

- Définition d'accident du travail, d'accident de trajet, de maladie professionnelle,
- Pourquoi on réalise des analyses,
- Le mécanisme de l'accident (multi causalités),

La démarche d'analyse

- · Recueil des informations :
 - o Les conditions d'un bon entretien,
 - Le recueil des faits,
 - La formulation des faits,
- Construction de l'arbre

Après-midi

Étude de cas et mise en application

- Le plan d'actions :
 - o Choisir des cibles,
 - Rechercher des solutions en se basant sur les 9 principes généraux de prévention,
 - Savoir prioriser les actions grâce à des critères objectifs,
 - Elaborer le plan d'actions.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports: Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques:

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.



Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation: exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

 Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en prévention des risques depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.